

La Comcom Communique

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
LE 6 FÉVRIER 2019, À 17H30,
À ST-PONS DE THOMIÈRES, AU SIÈGE DE LA CdCMC

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2018

TOURISME

1. Opération Grand Site

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

2. Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du BP M14 2019

3. Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du BP M4 2019

4. Attributions de compensation 2019

5. Tableau des effectifs

CULTURE – PATRIMOINE - VIE ASSOCIATIVE

6. Musée de Préhistoire : programme d'actions 2019

DECHETS – DEVELOPPEMENT DURABLE

7. Programme Local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés (année 2)

8. Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)– Secteur Saint-Ponais

9. Vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)–Secteur Olargues

10. Vote des tarifs de la Redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) et modification du règlement intérieur– Secteur Olonzac

11. Procédure de dissolution du SMDOB par consentement de tous les EPCI adhérents

QUESTIONS DIVERSES

www.cc-minervois-caroux.fr